



Carré Vert
45, rue Kléber
92300 Levallois-Perret



76 - 78 rue de Reuilly
75012 Paris

LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 avril 2025

LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 7 février 1992

N° SIREN : 339 863 417

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2025

À l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions passées avec les associations départementales suivantes ayant au moins un administrateur commun avec l'association nationale :

- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de l'Hérault ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur des Hauts de Seine ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur du Val de Marne ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de la Loire Atlantique ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de Haute Savoie Maison Coluche ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de la Gironde ;

- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur des Bouches-du-Rhône ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur des Yvelines ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur de l'Yonne ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Tremplins des Restaurants du Cœur ;
- Association les Restaurants du Cœur – La Péniche des Restaurants du Cœur ;
- Association les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur du Var ;

Nature et objet :

- Aides financières pour l'exploitation ;
- Apports financiers pour l'investissement ;
- Avance remboursable attribuée par l'association Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur aux associations départementales ;
- Contrats d'agrément avec l'association Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur.

Administrateurs concernés et modalités essentielles au cours de l'exercice clos au 30 avril 2025 :

Association concernée	Administrateur concerné	Fonction au sein de l'association départementale	Aides financières attribuées pour l'exploitation (€)	Apport attribué pour l'investissement (€)
Association les Restaurants du Cœur de l'Hérault	Anita BARONE	Responsable Départementale	171 688,00	2 165,76
Association les Restaurants du Cœur des Hauts-de-Seine	Murielle DAPPE	Responsable Départementale	245 263,54	12 200,00
Association les Restaurants du Cœur du Val-de-Marne	Antoine BOUR	Responsable Départemental	412 200,00	2 000,16
Association les Restaurants du Cœur de la Loire-Atlantique	Jean-Michel GRIFFON	Responsable Départemental	1 075 275,08	423 740,93
Association les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie Maison Coluche	Bertrand MAGNON-PUJO	Administrateur délégué	153 000,00	0,00
Association les Restaurants du Cœur de la Gironde	Françoise CASADEBAIG	Responsable départementale	223 811,64	24 565,73
Association les Restaurants du Cœur des Bouches du Rhône	Alain EVEZARD	Responsable Départemental	853 420,74	35 128,53
Association les Restaurants du Cœur des Yvelines	Fabienne LAMBERT	Responsable départementale	430 492,80	140 104,24
Association les Restaurants du Cœur de l'Yonne	Bruno FOURNIER	Administrateur Délégué	159 568,60	79 489,00
Association les Restaurants du Cœur les Tremplins	Marie-France HUGON	Responsable départementale	207 009,65	3 615,60
Association les Restaurants du Cœur du Var	Sophie SPILLIAERT	Administratrice Déléguée	187 509,08	0,00
Association les Restaurants du Cœur La Péniche	Christian LE CALLET	Administrateur Délégué	563 674,00	0,00

Par ailleurs, les articles 2.1, 2.2, 2.6, 5.1 et 5.2 du contrat d'agrément précisent que l'association Les Restaurants du Cœur - Les Relais du Cœur :

- fournit des moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'aide à la personne et notamment l'essentiel des denrées nécessaires à l'aide alimentaire ;
- organise la formation des bénévoles ;

- assure, au titre de la responsabilité civile, les actes des bénévoles dans le cadre des missions qui leur sont confiées ;
- autorise l'utilisation de la marque, du nom, du logo dont elle est titulaire : « Les Restaurants du Cœur », et de la photo de Coluche.

Les Commissaires aux comptes

Levallois-Perret, le 9 octobre 2025

Forvis Mazars SA

Signé par :

FBC83ED892E2473...

Aurélie JOUBIN

Associée

Paris, le 9 octobre 2025

Exco Paris Ace

Signé par :

6CE7F51006B040F...

Emmanuel CHARRIER

Associé